



# LE MONTRÉALESTOIS

Novembre / Décembre 2015

## Ville de Montréal-Est



Prochaine séance du Conseil municipal :  
16 décembre 2015

\*\*\*\*\*

### HORAIRE DES FÊTES BIBLIOTHÈQUE

#### MICHELINE-GAGNON

Veillez noter que la bibliothèque Micheline-Gagnon sera ouverte de 13 h à 17 h les 19, 21, 22, 23 décembre ainsi que les 28, 29 et 30 décembre 2015. Le retour à l'horaire régulier se fera le lundi 4 janvier 2016.

\*\*\*\*\*

### HORAIRE DES FÊTES HÔTEL DE VILLE

Veillez noter que pour la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés du lundi 21 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016. Le retour à l'horaire régulier se fera le lundi 4 janvier 2016.

\*\*\*\*\*

### ARBRES DE NOËL

Vous pourrez disposer de vos arbres de Noël **en même temps que la collecte des déchets.** Merci de votre collaboration.



## LE MOT DU MAIRE

Le temps des Fêtes, avec son lot de cadeaux, de célébrations et de réunions de famille, finit tôt ou tard par se montrer propice à une période d'introspection sur l'année qui se termine. Livrons-nous à ce moment ensemble, en pensant à notre ville.

Le bilan est positif et nous, membres du Conseil, en sommes très heureux et le voyons en quelque sorte comme un « bilan de mi-mandat ». L'année 2015 a vu de nombreuses réalisations s'amorcer et même se terminer. La rénovation à venir de notre cher centre récréatif et de sa piscine, l'installation en cours de ce que nous appelons les « entrées de ville », ces belles enseignes lumineuses qui informent piétons et automobilistes qu'ils entrent dans « une ville à part entière ». Puis les nouvelles enseignes de rue, qui encore une fois nous distinguent de nos voisins.

Le projet « M », qui s'élèvera à côté de l'hôtel de ville, les réparations d'infrastructures, les rénovations de l'hôtel de ville et, finalement, la refonte de notre site Internet, prévue pour bientôt. De nombreux autres projets sont en cours de développement, que nous annoncerons au fur et à mesure qu'ils se confirmeront. Tout ceci ne pourrait se réaliser sans le travail de nos employés, que je tiens à remercier pour leur excellent travail.

En terminant, souhaitons-nous le plus beau des temps des Fêtes, et le fruit des efforts de chacun d'entre nous pour 2016!

## A WORD FROM THE MAYOR

At this time of year, once the presents are unwrapped and family reunions are over, most of us take a long, deep look at the year that just went by. Let us do it together with our town in mind.

It's been a very good year and we, as members of the town council, are quite happy with the results: renovations will soon begin at the Centre récréatif Édouard-Rivet, beautiful signs (one can already be seen on Sherbrooke Street) will soon let everyone know they're in Montréal-Est, new, classy street signs, the "M" condo project, street repairs, City Hall renovations, plus a new web site for 2016! Many more projects are to come, and we will announce them as we have confirmation. None of this would be possible without our employees, and I wish to thank them for their great work.

In the meantime, let's have a joyous holiday season, knowing 2016 will be another great year for our Town!

Robert Coutu  
Maire de Montréal-Est  
Mayor of Montréal-Est

## PARUTION DU MONTREALESTOIS

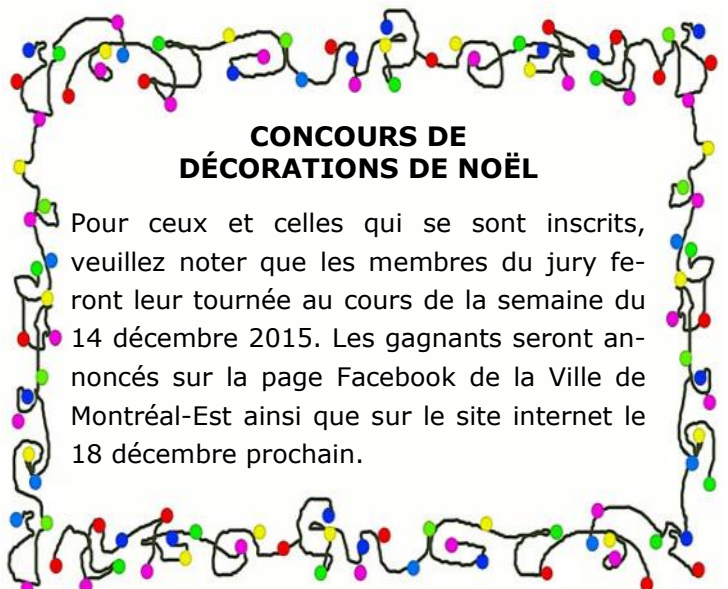
Nous désirons vous informer que le journal « Le Montréalestois » paraîtra dorénavant à tous les deux mois, sauf en juillet et en août où il paraîtra chaque mois.

## Carte municipale 2015-2016

Les citoyens qui désirent se procurer les nouvelles cartes municipales peuvent le faire en se présentant au guichet des Services citoyens au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville.

## CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL

Pour ceux et celles qui se sont inscrits, veuillez noter que les membres du jury feront leur tournée au cours de la semaine du 14 décembre 2015. Les gagnants seront annoncés sur la page Facebook de la Ville de Montréal-Est ainsi que sur le site internet le 18 décembre prochain.





## UN RAPPEL HIVERNAL

L'hiver est à nos portes, et il est important de rappeler quelques consignes au sujet du déneigement. Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, la Direction des travaux publics et services techniques rappelle aux citoyens que le stationnement en diagonale est interdit en tout temps. Afin de ne pas nuire au passage des autres véhicules, nous vous demandons de stationner votre véhicule à une distance de 30 cm du trottoir. De plus, si vos bacs ne sont pas remplis à pleine capacité, vous pouvez attendre à la prochaine collecte. S'ils doivent être vidés, placez-les dans votre entrée de garage dégagée ou sur votre propriété afin qu'ils soient accessibles pour le camion. Après la collecte, assurez-vous de récupérer les bacs afin qu'ils ne nuisent pas aux opérations de déneigement. Nous comptons sur votre collaboration!



## Horaire des fêtes

### Activités libres



Membre : gratuit

Non membre : enfant 2,00 \$ - adulte 3,50 \$

#### **Patin libre (pour tous)**

**14 h 00 à 15 h 30**

Lundi 21 - 28 décembre

Mardi 22 - 29 décembre

Mercredi 23 décembre

#### **Badminton libre (pour tous)**

**13 h à 14 h ou 14 h à 15 h**

Lundi 21 - 28 décembre

Mardi 22 - 29 décembre

Mercredi 23 - 30 décembre

(Réservation au 514 905-2105)

#### **Hockey libre (parents/enfants 3-8 ans)**

(Protège-cou et pleine visière obligatoires)

**16 h 00 à 17 h 00**

Lundi 21 et 28 décembre

#### **Hockey libre (9 ans et plus)**

**15 h 30 à 16 h 30**

Mardi 22 - 29 décembre

#### **Hockey libre adulte (16 ans et plus)**

**10 h 30 à 12 h**

Mardi 22-29 décembre

**Veillez prendre note que le Centre récréatif Édouard-Rivet sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier 2016.**



Rappel concernant le recyclage



Pour assurer le bon déroulement des collectes de recyclage, nous désirons vous rappeler que les matières hors des bacs ne seront pas ramassées. Seules les matières recyclables à l'intérieur du bac (celui-ci doit être complètement fermé) seront ramassées.

Nous vous remercions de votre collaboration.

### VŒUX DU CONSEIL

*Le maire Robert Coutu, les conseillers municipaux et les employés de la Ville de Montréal-Est, vous souhaitent de très joyeuses Fêtes, et une année 2016 remplie de bonheur, santé et prospérité.*



### AVIS À TOUS LES CITOYENS

Dans le but d'aider les Montréalaises et les Montréalais, la Ville a adopté, il y a de cela quelques années, une politique pour le remboursement des frais liés à la location de conteneurs. Toutefois, la Ville doit mettre fin à cette pratique pour diverses raisons. Tout d'abord, il appert que la Ville ne peut offrir une telle aide puisqu'elle ne possède pas de compétence pour ce faire. Également, nous avons constaté de nombreuses irrégularités lors de demandes de remboursement. En contrepartie, la Ville de Montréal-Est, étant soucieuse d'aider ses citoyens, a pris la décision de ne pas augmenter le coût des permis, lesquels demeureront donc parmi les plus bas dans l'agglomération montréalaise.

### Franc succès pour la journée « Rose pour la cause »

Pour une 6e année consécutive, des employés du Centre récréatif Édouard-Rivet organisaient la journée « Rose pour la cause », en confectionnant des gâteries dans le but d'amasser des fonds pour combattre le cancer du sein. Le vendredi 16 octobre dernier fut un franc succès et a permis d'amasser 1200 \$. Un gros merci à leurs partenaires, le Marché Montréal-Est et la cafétéria du Centre Roussin qui ont contribué à la réussite de cette journée et aussi à leur fidèle clientèle pour leurs encouragements. Toutes nos félicitations à l'équipe du Centre récréatif et un merci spécial à Claudette Langis pour son implication à cette journée ainsi qu'à Linda Morin qui dirige le projet.

À l'an prochain!!



**Réalisation** : Francine McKenna, directrice - communications, culture et communauté

**Coordination** : Marie-Claude Bonnasserre

Une production de la direction des communications, de la culture et de la communauté

**514 905-2000**

communications@montreal-est.ca

Ville de Montréal-Est 11370, rue Notre-Dame, 5<sup>e</sup> étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6 Tél : 514 905-2000

**Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.**